

N° 1

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

OTTAWA, LE JEUDI 4 JANVIER 1973

Dix heures et demie du matin

Aujourd'hui est le premier jour de séance de la première session du vingt-neuvième Parlement, qui a été convoqué pour l'expédition des affaires. M. Alistair Fraser, B.A., LL.B., greffier de la Chambre des communes, M. J. Gordon Dubroy, greffier adjoint (administration et procédure) de la Chambre des communes, Monsieur Marcel R. Pelletier, B.A., B.Ph., LL.L., D.E.S.D., Greffier adjoint (affaires juridiques) de la Chambre des communes et le lieutenant-colonel David V. Currie, V.C., sergent d'armes de la Chambre des communes, commissaires nommés en vertu d'une ordonnance *dedimus potestatem* pour faire prêter serment aux membres de la Chambre des communes, sont présents dans l'exercice de leurs fonctions. Ledit M. Alistair Fraser dépose sur la Table la liste des députés qui ont été proclamés élus à ce Parlement, liste attestée et signée par M. J.-M. Hamel, directeur général des élections, et qu'il a reçue en sa qualité de Greffier de la Chambre des communes. Lesdites attestation et liste sont ainsi conçues:

VINGT-NEUVIÈME ÉLECTION GÉNÉRALE

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

La présente certifie que, à la suite de la dissolution du vingt-huitième Parlement le premier jour de septembre 1972, les brefs ont été émis le même jour, sur l'ordre de Son Excellence le Gouverneur en conseil, ordonnant l'élection dans chaque circonscription du Canada d'un

député à la Chambre des communes. Ces brefs furent adressés individuellement à chacun des présidents d'élection mentionnés dans la liste ci-jointe et leur enjoignaient de pourvoir à la présentation des candidats, sauf dans les circonscriptions ci-après mentionnées, le dixième jour d'octobre 1972 et, si nécessaire, de tenir un scrutin le trentième jour d'octobre 1972. Dans les circonscriptions de Kenora—Rainy River, Thunder Bay, Abitibi, Manicouagan, Bonavista—Trinity-Conception, Burin—Burgeo, Gander—Twillingate, Grand Falls—White Bay—Labrador, Humber—Saint-Georges—Sainte-Barbe, Churchill, Mackenzie, Meadow Lake, Athabasca, Peace River, Rocky Mountain, Coast Chilcotin, Prince George—Peace River, Skeena, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, la présentation des candidats était fixée au deuxième jour d'octobre 1972.

Et que les personnes dont les noms figurent sur la liste ci-jointe furent au temps requis déclarées élues députés à la Chambre des communes en conformité desdits brefs. Leurs noms ont été dûment inscrits suivant l'ordre dans lequel les rapports ont été reçus dans un livre tenu à cette fin, conformément aux dispositions de la Loi électorale du Canada, et, subséquemment, les avis de ces rapports ont été dûment publiés dans la Gazette du Canada.

Signé sous mon seing, à Ottawa, ce treizième jour de décembre 1972.

Le Directeur général des élections
J.-M. HAMEL